



AGNICO EAGLE

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST

COMPTE RENDU

29 mars 2023

Version finale approuvée par les membres

Compte rendu rédigé par



INFORMATION GÉNÉRALE

- ◆ **Date** : 29 mars 2023
- ◆ **Durée** : 17h30 à 19h00
- ◆ **Lieu** : Mine Goldex — Salle Cuivre
- ◆ **Nombre de participants** : 5

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) a été mandaté par Agnico Eagle Mines Ltd. — Complexe Goldex (ci-après Goldex) pour assurer l'animation, la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes ayant guidé l'élaboration du présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du Comité de suivi (ci-après Comité) avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus lors de la rencontre. Le présent compte rendu se veut non-nominatif pour les membres afin de préserver leur liberté de parole. Les interventions ont été consignées dans l'ordre qu'elles ont été adressées.

MOT DE BIENVENUE

Mme Cloutier-Pichette de Transfert souhaite la bienvenue aux participants. Elle se présente et précise qu'elle agira à titre d'animatrice et de rapporteuse pour la rencontre. Elle demande aux membres leur autorisation d'enregistrer la rencontre pour les fins de rédaction du compte rendu. Tous acquiescent. Il est aussi noté que le quorum n'est pas atteint ; ainsi, les points à valider et à adopter ne pourront donc pas être effectués.

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS ET DU DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

Mme Cloutier-Pichette présente le déroulement de la rencontre :

- Mot de bienvenue
- Tour de table — Nouvelles du milieu
- Retour sur la dernière rencontre
- Mise à jour sur le projet
- Présentation des programmes de suivi :
- Plan de restauration progressive
- Validation du rapport d'activités 2022
- Planification 2023 du comité
- Prochaines étapes
- Varia et mot de la fin

TOUR DE TABLE — ÉCHOS DU MILIEU

Mme Cloutier-Pichette invite les membres à partager toutes préoccupations, nouveautés ou commentaires d'intérêt pour le Comité.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 1.	
<p>Un intervenant informe de la présence à venir de 2 stations de lavage d'embarcations sur le territoire de Val-d'Or lors de la saison estivale. Goldex est un des partenaires.</p>	<p>Mme Desrosiers mentionne que l'invitation sera envoyée aux résidents concernés.</p>
<p>De plus, la recherche de bénévoles pour le réseau volontaire de surveillance des lacs est en cours.</p>	
Intervention 2.	
<p>Un membre s'interroge sur les paramètres du programme d'analyse des eaux souterraines de Goldex et mentionne qu'il existe aussi un programme d'analyse des puits via l'OBV et la Santé publique à prix modique.</p>	<p>Mme Rivard mentionne que le programme a déjà eu lieu, mais que tout résident qui désire faire analyser l'eau de son puits est bienvenu de contacter Goldex.</p>
Intervention 3.	
<p>Il est mentionné que l'OBVAJ participera aux consultations citoyennes en lien aux plans de protection des sources d'eau potable des municipalités.</p>	
Intervention 4.	
<p>Un intervenant revient sur le courriel reçu d'un membre au sujet de l'utilisation et la sécurité du chemin Sabourin. Il mentionne qu'il n'a rien entendu à ce sujet à son travail (municipalité).</p>	<p>Mme Desrosiers réitère l'engagement de Goldex de ne pas utiliser ledit chemin pour les transporteurs et gros camions. Elle explique aussi que les besoins de circuler par ce chemin sont modifiés par le développement du site. Ainsi, l'accès du lac Sabourin sera fermé dans les prochaines semaines ou mois.</p> <p>De plus, un stationnement donnant accès au chemin Matchi-Manitou sera construit. Ainsi, la situation actuelle de la circulation est temporaire et devrait être améliorée prochainement.</p>
<p>Une personne mentionne avoir entendu beaucoup d'écho de la part du milieu à ce sujet. Considérant que le chemin Sabourin est public, que les gens peuvent l'utiliser, quels seront les solutions retenues pour diminuer ce problème?</p>	
<p>Un membre exprime qu'il n'a pas observé de gens circulant trop rapidement ou de façon dangereuse sur le chemin Sabourin.</p>	<p>Mme Desrosiers mentionne que le sujet sera amené au café-citoyens avec les résidents. De plus, elle explique que Goldex entretient ledit chemin, car une utilisation temporaire est effectuée pour accéder à leur site.</p>
<p>Une autre intervention est au sujet des fournisseurs qui peuvent avoir de la difficulté à s'orienter.</p>	<p>Mme Desrosiers ajoute que des fournisseurs de l'extérieur de la région utilisent le chemin Sabourin, car celui-ci représente un raccourci. Goldex réitère tout de même la consigne de ne pas utiliser ce chemin.</p> <p>Mme Rivard ajoute que la phase de construction requiert beaucoup de transport de matériel, mais que celle-ci est déjà en ralentissement. Ainsi, la circulation sera par le fait même diminuée.</p>

RETOUR SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE

Mme Desrosiers effectue un retour sur les engagements pris à la dernière rencontre du Comité. Certains des suivis font partie de la présentation actuelle. Mme Rivard explique que la mesure du mercure dans les puits est effectuée et que les résultats représentent d’infimes traces de ce métal dans les échantillons. De plus, la question du chemin sera incluse dans les thématiques abordées au café citoyen. Une validation sur la messagerie automatisée sera aussi effectuée auprès des citoyens lors du café-rencontre. Il y aura une validation des mécanismes d’information et d’échanges aux membres et résidents afin que l’information soit distribuée à tous.

MISE À JOUR SUR LE PROJET

Mme Desrosiers mentionne que les travaux en cours sont reliés à la gestion de la fonte printanière. Par la suite, le début des travaux estivaux pour le début des opérations en 2024 est prévu. Comme le projet Akasaba Ouest est circonscrit dans le temps, la fin des opérations est prévue vers la fin 2030. Des photos illustrent les travaux réalisés et en cours.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 5.	
Un intervenant mentionne que les dynamitages sont bien entendus.	Mme Desrosiers demande si ce sont davantage les vibrations qui sont ressenties ou le bruit.
Les gens semblent entendre les dynamitages, mais pas les sifflets présautage. Somme toute, le bruit n’est pas intense, mais perceptible.	Mme Rivard questionne sur le couvert nuageux en ajoutant que celui-ci joue un rôle important sur le voyageage du son. Mme Desrosiers explique que les mines à ciel ouverts sont assujetties aux mêmes normes de vibrations que les mines sous-terre. Le bruit et la surpression sont des éléments plus perceptibles que la vibration. Un tableau synthèse du niveau des vibrations est présenté en exemple pour indiquer que les normes sont respectées et que les vibrations sont minimales mais le bruit plus perceptible malgré sa conformité
Un membre rappelle qu’il existe constamment un bruit de fond dans l’environnement causé par les différents éléments (vent, circulation, eau, arbres, etc.).	
Est-ce que la durée des sautages est normée?	Mme Rivard mentionne qu’ils sont normés, mais que ceux-ci sont tellement petits que leurs effets sont minimales.

Mme Desrosiers continue en expliquant les efforts déployés dans les projets d’employabilité avec les communautés autochtones. Neuf employés issus des Premières Nations travaillent au site. Une coordonnatrice aux communautés autochtones encadre l’intégration et la mise en place de conditions gagnantes pour permettre aux employés autochtones de se réaliser.

Pour la communication avec les voisins, le visuel des cartons informatifs est présenté (café-citoyen et programme volontaire d’inspection des puits et des propriétés). La distribution sera aussi perfectionnée pour s’assurer que

tous reçoivent les informations. L'invitation pour le café-rencontre est effectuée. Celui-ci sera sous format de kiosques de travail. L'objectif est de convenir d'une approche de bon voisinage tel qu'il existe à Goldex.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 6.	
Un intervenant mentionne que les données recueillies par le programme volontaire d'échantillonnage des puits pourraient être fort intéressantes pour la Santé publique et l'OBV.	Mme Desrosiers comprend, mais explique que les données appartiennent aux propriétaires. Cependant, Goldex pourrait faciliter les échanges entre les propriétaires et la Santé publique.
Intervention 7.	
Quelqu'un demande si la conseillère municipale du quartier est aussi invitée.	Mme Desrosiers explique qu'elle est membre substitut. Ainsi, elle devrait être informée. Mme Desrosiers continue en suggérant que l'invitation soit aussi envoyée aux membres substitués.

PRÉSENTATION DES PROGRAMMES DE SUIVI

PLAN DE RESTAURATION PROGRESSIVE

Mme Rivard présente le plan de la présentation puis définit les termes spécifiques importants. Elle présente ensuite les obligations réglementaires et engagements. Le plan de restauration est obligatoire avant même d'avoir débuté les travaux. Ainsi, il est nécessaire d'obtenir un portrait du milieu avant les travaux afin de bien connaître les écosystèmes en place. L'objectif de ce programme est donc de prévoir la restauration du site en plus d'assurer un suivi de la reprise de la végétation.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 8.	
Un intervenant demande si tous les caribous sont dans l'enclos.	Mme Rivard mentionne que ceux capturés le sont. Par ailleurs, une surveillance continue de la présence de traces de caribous est effectuée, pour veiller à leur protection puisque le site est dans l'aire de répartition de l'espèce. Cette initiative relève du MRNF.

Elle mentionne que la description du milieu (physique, biologique, humain, géologique) doit être effectuée avant que le projet débute. Ces études sont effectuées par un consultant. Puis, la description du projet (infrastructures, aires d'accumulation, gestion des eaux) fait aussi partie du plan.

Le projet prévoit un retour des stériles potentiellement acides dans la fosse. Ceux-ci seront envoyés sous 5 mètres de la nappe phréatique.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 9.	

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Est-ce que le scénario de remise des stériles dans la fosse a testé la capacité portante du roc à recevoir ces matériaux?	Mme Rivard affirme que les validations ont été effectuées et que ce scénario est plus durable, efficace et sécuritaire que de conserver les haldes à stériles à la surface.
Intervention 10.	
Que veut dire NPGA?	Mme Rivard explique que l'acronyme est pour « non potentiellement générateur d'acide ».

Mme Rivard continue avec la présentation du programme de contrôle et du suivi post-restauration et la restauration progressive du site.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 11.	
Est-ce que vous avez pris compte des changements climatiques dans le plan de remise des stériles dans la fosse?	Mme Rivard mentionne que le niveau de 5 mètres provient du rapport hydrogéologique. Toutefois, il pourrait être demandé de caractériser les modélisations en tenant compte des changements climatiques.
Intervention 12.	
Est-ce que les puits d'observations localisés autour du site seront fermés?	Mme Rivard mentionne que comme ils se situent dans la fosse, ils n'existeront plus. De même pour ceux situés sous les haldes à minerais et sous les haldes non générateurs d'acides.
Intervention 13.	
Est-ce qu'il existe un lien entre le plan de revégétalisation et les plans de compensation de GES?	Mme Rivard mentionne que cela n'est pas considéré par le ministère.
Avez-vous un plan de compensation de GES?	Mme Rivard explique que la compagnie n'a pas encore de plan de compensation, mais l'atteinte de réduction des GES fait partie de la politique corporative.
Le gouvernement fédéral demande de plus en plus de se doter de plans pour l'atteinte du carboneutre. Les mines ne sont encore dans cette obligation?	Mme Rivard dit que le programme est en élaboration, le Québec étant adhérent du système de performance des gaz à effet de serre. On paye une compensation, étant émetteur volontaire (versus émetteur obligatoire). De plus, Mme Desrosiers explique que si une évaluation était à faire, elle se ferait sous le chapeau du complexe minier Goldex, puisque Akasaba y fait partie.

Mme Cloutier-Pichette effectue une courte présentation des principaux éléments se retrouvant dans le bilan annuel, dont :

- Les rencontres de l'année ainsi que les thématiques abordées
- Retour sur la rencontre citoyenne d'août
- Les principales contributions du Comité

L'année 2022 a été marquée par les efforts d'établir des modalités de communication adéquates pour tous et de répondre aux préoccupations et questions des citoyens et membres du comité. Le dialogue continue.

Un courriel de rappel sera envoyé aux membres afin de valider le bilan puisque le quorum n'est pas atteint à cette rencontre. Cela respecte les règles de fonctionnement du comité. Celui-ci sera donc considéré comme approuvé et pourra être publié avant la date limite du 31 mars.

PLANIFICATION 2023 DU COMITÉ

Mme Desrosiers mentionne que la planification des dates des prochaines rencontres sera effectuée par courriel. Mme Cloutier-Pichette continue avec les thèmes d'intérêt qui sont ressortis du sondage de la dernière rencontre. Ainsi, les sujets abordés en 2023 seront :

- Plan de restauration
- Retour sur l'atelier café-rencontre
- Faune et biodiversité
- Impacts socio-économiques du projet

Les résultats des programmes de suivis seront présentés au fur et à mesure de l'obtention de résultats.

PROCHAINES ÉTAPES

Mme Desrosiers mentionne qu'une invitation pour le café citoyen sera envoyée. La date de la prochaine rencontre n'est pas encore fixée, mais elle devrait avoir lieu au mois de juin, comme à l'habituel.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 14.	
La communication entre membres et membres substitués est encore perfectible. Est-ce les comptes rendus peuvent être disponibles?	Mme Desrosiers indique que les comptes rendus sont sur le site internet. L'adresse du site sera ajoutée dans le compte rendu. https://abitibi.agnicoeagle.com/goldex/a-propos-de-akasaba/
Intervention 15.	
Un intervenant demande si la demande à Hydro-Québec pour la ligne électrique a été effectuée tôt compte tenu le délai d'attente.	Mme Desrosiers indique que le délai est long. Le projet a été approuvé en juillet 2022. Donc, le plan de construction qui nécessite des permis n'a pu être déposé qu'en août. Cela reste un enjeu pour Goldex.

MOT DE LA FIN

Mme Desrosiers remercie les membres pour leur participation et leur souhaite un retour sécuritaire.

La rencontre se termine à 18 h 54.

POINTS DE SUIVIS ET DÉCISIONS DU COMITÉ

ENGAGEMENTS ET SUIVIS

Agnico Eagle s'est engagée à :

- ✓ Inviter les membres et les substituts du Comité de suivi au café-rencontre qui se tiendra au printemps 2023.
- ✓ Vérifier si les changements climatiques sont pris en compte dans les modélisations des firmes externes.
- ✓ Ajouter le lien du site internet des comptes rendus

ANNEXE I
LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI ET SECTEUR REPRÉSENTÉ

- M. Danny Burbridge, organisme municipal — Ville de Val-d'Or
- M. Gérard Paquin, Organisme économique — Chambre de commerce de Val-d'Or
- Luc Bossé — Organisme de bassin versant de l'Abitibi-Jamésie
- Mme Jacinthe Pothier — MRC de la Vallée-de-l'Or
- Mme Véronic Bolduc, résidente — Lac Bayeul

COMPLEXE GOLDEX

- Mme Annie Desrosiers, surintendante aux communications et relations avec le milieu
- Mme Sarah-Jeanne Rivard, Coordinatrice en environnement pour le projet Akasaba Ouest

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

Mme Frédérique Cloutier-Pichette, animatrice et rapporteuse

ANNEXE II
ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE



AGNICO EAGLE

RENCONTRE #11

COMITÉ DE SUIVI AKASABA-OUEST

MINE GOLDEX — SALLE OR

29 mars 2023 – 17 h 30

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue
- Tour de table — Nouvelles du milieu
- Retour sur la dernière rencontre
- Mise à jour sur le projet
- Présentation des programmes de suivi :
- Plan de restauration progressive
- Validation du rapport d'activités 2022
- Planification 2023 du comité
- Prochaines étapes
- Varia et mot de la fin

ANNEXE III
PRÉSENTATION RENCONTRE

Comité de suivi Akasaba Ouest

Rencontre #11
29 mars 2023



PROJET
AKASABA OUEST





Déroulement



- Mot de bienvenue
- Tour de table – Nouvelles du milieu
- Retour sur la dernière rencontre
- Mise à jour sur le projet
- Présentation des programmes de suivi :
Plan de restauration progressive
- Validation du rapport d'activités 2022
- Planification 2023 du comité
- Prochaines étapes
- Varia et mot de la fin

Tour de table

Nouvelles du milieu



PROJET
AKASABA OUEST



Retour sur la dernière rencontre



PROJET
AKASABA OUEST



RETOUR SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE

Engagements	Suivis
Présenter les données sur les vibrations liées aux sautages lors d'une prochaine rencontre ou de les communiquer aux résidents	Inclus dans cette présentation
Partager le lien de la consultation PAFIO et le lien de la page Facebook du Lac Simon sur les travaux de fermeture des chemins à venir.	Fait
Inviter les membres du Comité de suivi en vue du café-rencontre qui se tiendra au printemps 2023.	À venir Café prévu le 24 avril prochain
Confirmer si le mercure est mesuré dans les puits d'échantillonnage.	Le mercure est mesuré dans les puits d'échantillonnage d'eau souterraine. <i>Le critère de consommation est de 0.001 mg/L (la norme pour boire l'eau) exprimé en concentrations maximales acceptables (CMA). Toutes les valeurs sont en dessous du critère de détection des instruments d'analyses qui est de <0.00001 mg/L sauf le puits GT- 7 dans la tourbière qui est de 0.00002 et 0.00004 mg/L ce qui est très près de la limite de détection.</i>
Prévoir un retour plus détaillé sur la question de la sécurité routière dans le secteur du projet et sur les mesures préventives en application	Sera incluse dans les thématiques abordées lors du café citoyen du 24 avril

RETOUR SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE

Engagements	Suivis
Présenter une proposition de plan de travail 2023 du Comité de suivi lors de la prochaine rencontre en prenant en compte les résultats du sondage.	Inclus dans cette présentation
Préparer et distribuer une fiche résumant les programmes de suivi aux membres.	Inclus à la fin de cette présentation
Mettre en place les mécanismes d'information et d'échanges présentés et validés par les membres du Comité	Pancartes installées sous peu : fait Komutel (messagerie automatisée) : fait <i>* Carton envoyé aux résidents du secteur</i> Bulletin à prévoir : en cours Café citoyen : 24 avril 2023

Mise à jour sur le projet



PROJET
AKASABA OUEST



ÉCHÉANCIER GLOBAL DU PROJET

2022-2023

Travaux de
construction

2030

Travaux de restauration

2024

Début des opérations

Échéancier des travaux (phase de construction)



PROJET
AKASABA OUEST

Travaux de
novembre à
mars 2023

Réalisation des bassins d'eau

Installation des bâtiments de services et du
garage

Installation de la ligne électrique

Décapage de mort terrain et de nivellement

TRAVAUX SITE AKASABA OUEST



TRAVAUX SITE AKASABA OUEST

- Préparation des bassins



- Excavation des fossés



TRAVAUX À VENIR

- Gestion de la fonte printanière
- Préparation des travaux estivaux



PROJET
AKASABA OUEST

AVIS AUX RÉSIDENTS

Nous souhaitons vous informer que dans le cadre de la construction du Projet Akasaba Ouest, des dynamitages de plus petit volume auront lieu à compter de 21 novembre 2022.

Ceux-ci pourront avoir lieu dans les périodes suivantes:

11h à 12h et/ou 15h à 16h

Du lundi au dimanche

Pour ces dynamitages de construction de plus petite ampleur, des avis automatisés ne seront pas transmis aux résidents du secteur.



PARLEZ-NOUS, NOUS
SOMMES À L'ÉCOUTE!

relations.goldex@agnicoeagle.com

819 874-7822
poste 4103224

abitibi.agnicoeagle.com

SUIVIS DES PRÉOCCUPATIONS

La section 2.4.2 - Vibrations et bruit lors d'un sautage – de la Directive 019 sur l'industrie minière du MELCC définit les vitesses maximales permises pour le cas où les activités minières s'effectuent à moins de 1 km d'un point d'impact. L'exploitant doit installer un réseau de surveillance des vibrations au sol et des pressions d'air à proximité des habitations ou des puits artésiens (entre une et trois stations installées aux habitations les plus rapprochées de la mine, à moins d'un avis contraire justifiant un autre emplacement). Pour une mine à ciel ouvert (le cas de la mine Akasaba), les critères sont les suivants :

- La vitesse maximale des vibrations permises au sol dues aux opérations de sautage et enregistrées au point d'impact est de 12,7 mm/s;
- Le seuil maximal des pressions d'air à toute habitation est de 128 décibels li réaires;
- S'il y a présence d'habitations à moins de 1 km d'une telle mine, il est interdit de dynamiter entre 19 h et 7 h.

Le site Akabasa étant à environ 2 km des résidences les plus proches, ces normes plus restrictives sont rencontrées volontairement par Agnico Eagle.

Date	Heure	Niveaux vibratoires				OPL Peak 25s (dB)	Conforme?
		Vel. Peak X Axis 25s (mm/s)	Vel. Peak Y Axis 25s (mm/s)	Vel. Peak Z Axis 25s (mm/s)	Vel. Peak Vector Sum 25s (mm/s)		
2022-11-21	16:31:41	0.072	0.066	0.125	0.132	96.9	OUI
2022-11-23	15:01:30	0.057	0.071	0.109	0.113	95.3	OUI
2022-11-25	14:59:06	0.076	0.094	0.158	0.159	106.6	OUI
2022-11-28	15:01:30	0.078	0.096	0.156	0.160	102.4	OUI
2022-12-06	15:33:30	0.126	0.159	0.155	0.167	107.3	OUI
2022-12-14	15:51:26	0.164	0.166	0.200	0.204	106.3	OUI
2023-01-11	15:27:50	0.137	0.149	0.216	0.240	94.6	OUI
2023-01-17	15:24:04	0.107	0.135	0.178	0.179	100.8	OUI
2023-01-26	15:15:16	0.120	0.181	0.216	0.218	103.9	OUI
2023-02-16	15:07:11	0.153	0.126	0.190	0.195	108.2	OUI
2023-02-23	15:04:04	0.076	0.090	0.132	0.133	99.0	OUI
2023-03-03	11:00:53	0.360	0.348	0.557	0.618	109.2	OUI
2023-03-09	15:01:42	0.130	0.181	0.253	0.262	110.3	OUI
2023-03-13	15:01:15	0.133	0.181	0.168	0.205	102.2	OUI
2023-03-20	10:56:12	0.199	0.251	0.307	0.348	105.3	OUI

Chemin et circulation

- Circulation des véhicules lourds et véhicules d'entrepreneurs/fournisseurs par le chemin Matchi-Manitou
- Consignes rappelées régulièrement auprès des fournisseurs
- Entretien proactive de la section du chemin du Lac Sabourin
- Fermeture de l'accès qui donne sur le chemin du Lac Sabourin sous peu



Employabilité:

Actuellement 9 employés issus des premières nations travaillent au site

Support à l'intégration par notre Coordinatrice aux communautés autochtones

Formation sur camion articulé

- 1^{re} cohorte Lac-Simon
- 2^e cohorte à venir avec Kitcisakik mai 2023



PROGRAMME DE FORMATION SUR CAMIONS ARTICULÉS

Offerte par Agnico Eagle – Mine Goldex dans le cadre de son Projet Akasaba

La formation comprend :

- 4 heures de formation théorique
- 12 heures de formation pratique sur le site d'Akasaba
- 2 semaines de compagnonnage avec un opérateur qualifié
- Évaluation et remise de certificat

Exigences :

- Niveau scolaire secondaire 3 et plus
- Le permis de conduire est souhaitable mais non exigé

**Transport organisé entre Kitcisakik- Lac Simon et le site d'Akasaba*

**Première cohorte :
Début 6 décembre 2022**

Plusieurs cohortes seront disponibles selon la demande.



Pour vous inscrire : relations.goldex@agnicoeagle.com
819.874.7822 poste 4103224

Date limite d'inscription : 28 novembre 2022

Il est possible de s'inscrire après. Toutefois les candidats seront considérés pour les cohortes ultérieures.

En collaboration avec le



Centre de formation
PROFESSIONNELLE VAL-D'OR



PROJET
AKASABA OUEST

PROGRAMME VOLONTAIRE D'INSPECTION DES PUIITS ET DES PROPRIÉTÉS



INSCRIPTION GRATUITE

Préalable au démarrage des opérations du projet Akasaba Ouest prévu en 2024, la mine Goldex propose aux résidents des Lac Ben et Bayeul d'obtenir une inspection documentée de leur puits et de leur propriété.

Pour vous inscrire : Envoyez-nous un courriel à l'adresse relations.goldex@agnicoeagle.com comprenant votre nom, adresse et coordonnées avec la mention " je souhaite adhérer au programme d'inspection : des puits, des propriétés ou les deux.

Un rapport comprenant une page sommaire des résultats sera partagé entre la mine Goldex et le propriétaire.

relations.goldex@agnicoeagle.com | 819 874-7822
poste 4103224 | abitibi.agnicoeagle.com



PROJET
AKASABA OUEST

Café citoyen - Venez nous rencontrer

Agnico Eagle mine Goldex invite les résidents des secteurs du Lac-Ben, Lac-Bayeul et Lac-Sabourin à son tout premier café citoyen concernant le Projet Akasaba Ouest.

Lors de cet atelier, nous échangerons sur les différents axes visant le bon voisinage en lien avec le Projet Akasaba Ouest.



La rencontre se fera sous forme participative. Vous serez donc invité à partager vos questions ou préoccupations.



Le lundi 24 avril 2023
de 18h à 21h

Hôtel Forestel
1001, 3^e avenue Est, Val-d'Or

INSCRIPTION REQUISE
AVANT LE 18 AVRIL 2023

**POUR VOUS INSCRIRE OU
POUR EN SAVOIR PLUS :**
relations.goldex@agnicoeagle.com
819 874-7822 #4103224

Format de l'évènement

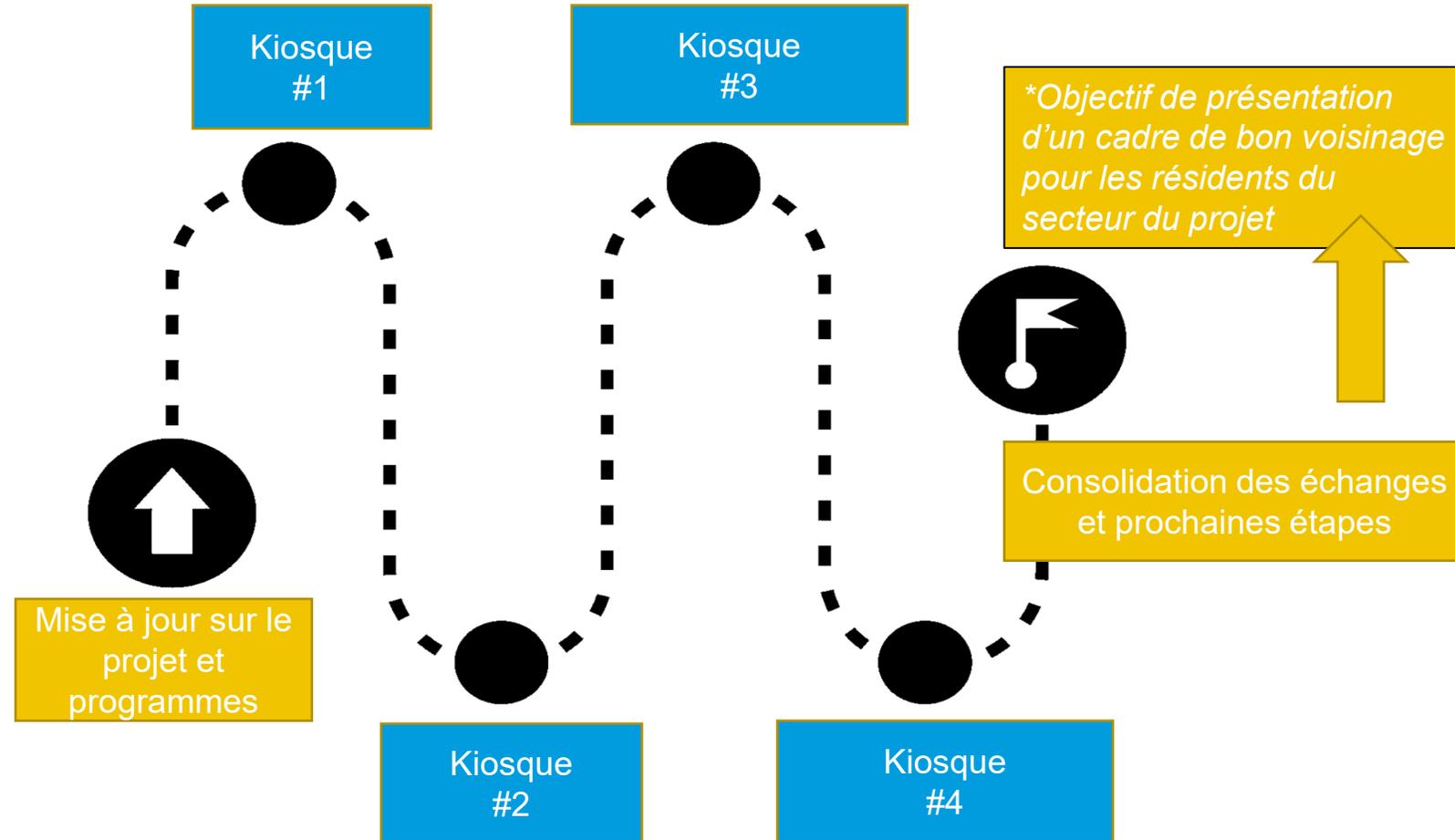
Accueil -

1. Présentation sur la mise à jour du projet
2. Approche de bon voisinage de Mine Goldex
3. Programmes de suivi du projet pertinent pour le voisinage et mesures d'atténuation
4. Déroulement de l'atelier

Atelier -

1. Validation des préoccupations
2. Présentation des mesures d'atténuation
3. Ajustements proposés

Consolidation des échanges et prochaines étapes



Plan de restauration et Restauration progressive



PROJET
AKASABA OUEST



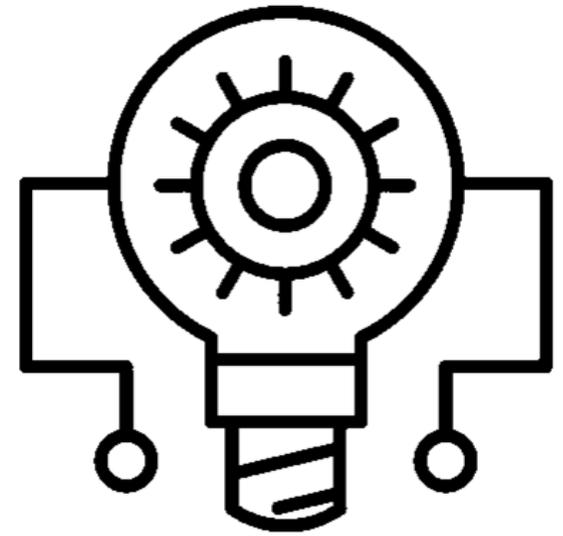
Plan de présentation



PROJET
AKASABA OUEST

- Principe de base
- Obligations réglementaires
- Engagements
- Description du milieu
- Description du projet
- Programme de contrôle et de suivi post restauration
- Restauration progressive

Principe de base



PROJET
AKASABA OUEST

DÉFINITIONS

Herpétofaune : la partie de la faune constituée par les amphibiens et les reptiles.

Ichtyofaune : Partie de la faune comprenant les poissons.

Avifaune : Faune animale des oiseaux.

ÉIES : l'étude d'impact environnementale et sociale

MERN : Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles

MRNF : Ministre des Ressources naturelles et des Forêts

Obligations réglementaires



PROJET
AKASABA OUEST

Dans le contexte de l'étude d'impact environnementale et sociale (ÉIES) du projet minier Akasaba Ouest, un plan de restauration a été élaboré et déposé au Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles (MERN).

L'objectif de ce programme est donc de prévoir la restauration du site en plus d'assurer un suivi de la reprise de la végétation.

Le plan de restauration est élaboré conformément;

- *Loi sur les mines (L.R.Q., ch. M-13.1)*
 - ✓ *Guide de préparation du plan de réaménagement et de restaurations des sites miniers au Québec (MERN, 2022).*
 - Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.
 - Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains

Présentement en rédaction

À noter que le présent plan de restauration est fait selon la version du guide de 1997.

La prochaine révision du plan de restauration transmise au MERN sera en juin 2023 (**6 mois avant la mise en production du gisement**) selon la version 2022 du guide.

Le décret du gouvernement du Québec émit le 28 juin 2018 comporte une condition concernant la restauration :

Mines Agnico Eagle Limité doit continuer d'évaluer les différents concepts de restauration pour le site minier et consulter les utilisateurs du territoire, dont la communauté algonquine de Lac-Simon, afin de déterminer ce que serait un état compatible avec l'usage futur du site minier;

La Loi sur les mines du Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles (MERN) exige un plan de restauration qui doit être approuvé par le Ministère avant que le bail minier ne soit émis.

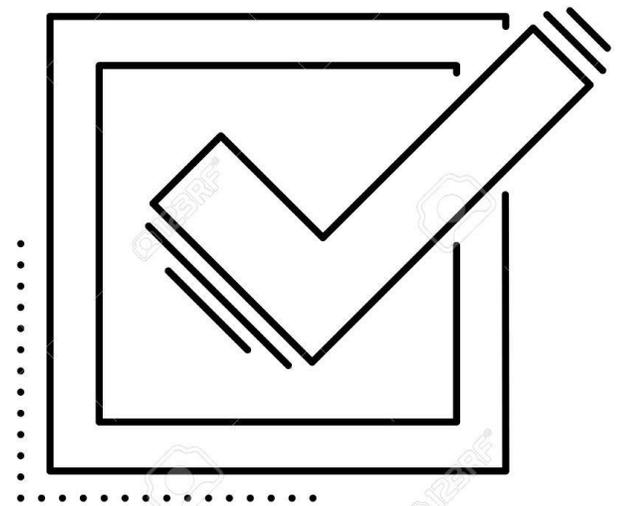
La déclaration de décision émise aux termes de l'article 54 de la Loi Canadienne sur l'évaluation environnementale pour le projet Akasaba Ouest mentionne aux conditions 6.5 et 6.6 que :

6.5 Le promoteur entreprend, en consultation avec les Premières Nations et les autorités compétentes, la remise en état progressive de la zone du projet Désigné [...] Le promoteur complète la remise en état progressive dès la fin de l'exploitation.

6.6 [...] Le promoteur effectue la surveillance pendant au moins 15 ans suivant la fin de la désaffectation promoteur communique les résultats du programme de suivi aux Premières Nations, à Environnement et Changement climatique Canada [...]

Aucune autre exigence n'est dictée par la réglementation fédérale en termes de restauration.

Engagements



PROJET
AKASABA OUEST

Au cours des différents échanges avec les parties prenantes et les deux paliers de gouvernement, MAE a pris des engagements en ce qui concerne la restauration du site minier Akasaba Ouest. Voici les engagements :

- AEM déposera un plan de restauration complet et une garantie financière au MERN, comme exigé par la Loi sur les mines
- Déposer une mise à jour d'un plan de restauration incluant une analyse de possibilité de remblayage de la fosse avec les stériles
- MAE s'engage à stabiliser progressivement les pentes des haldes de dépôts meubles pour minimiser l'érosion
- À la fin de l'exploitation de la mine, revégétaliser l'ensemble des emprises et des aires de travaux non utilisées par la plantation d'espèces résineuses, lorsque possible, pour favoriser la réhabilitation des conditions d'habitat du caribou forestier

Garantie financière de 11 millions \$

Plan de restauration



PROJET
AKASABA OUEST

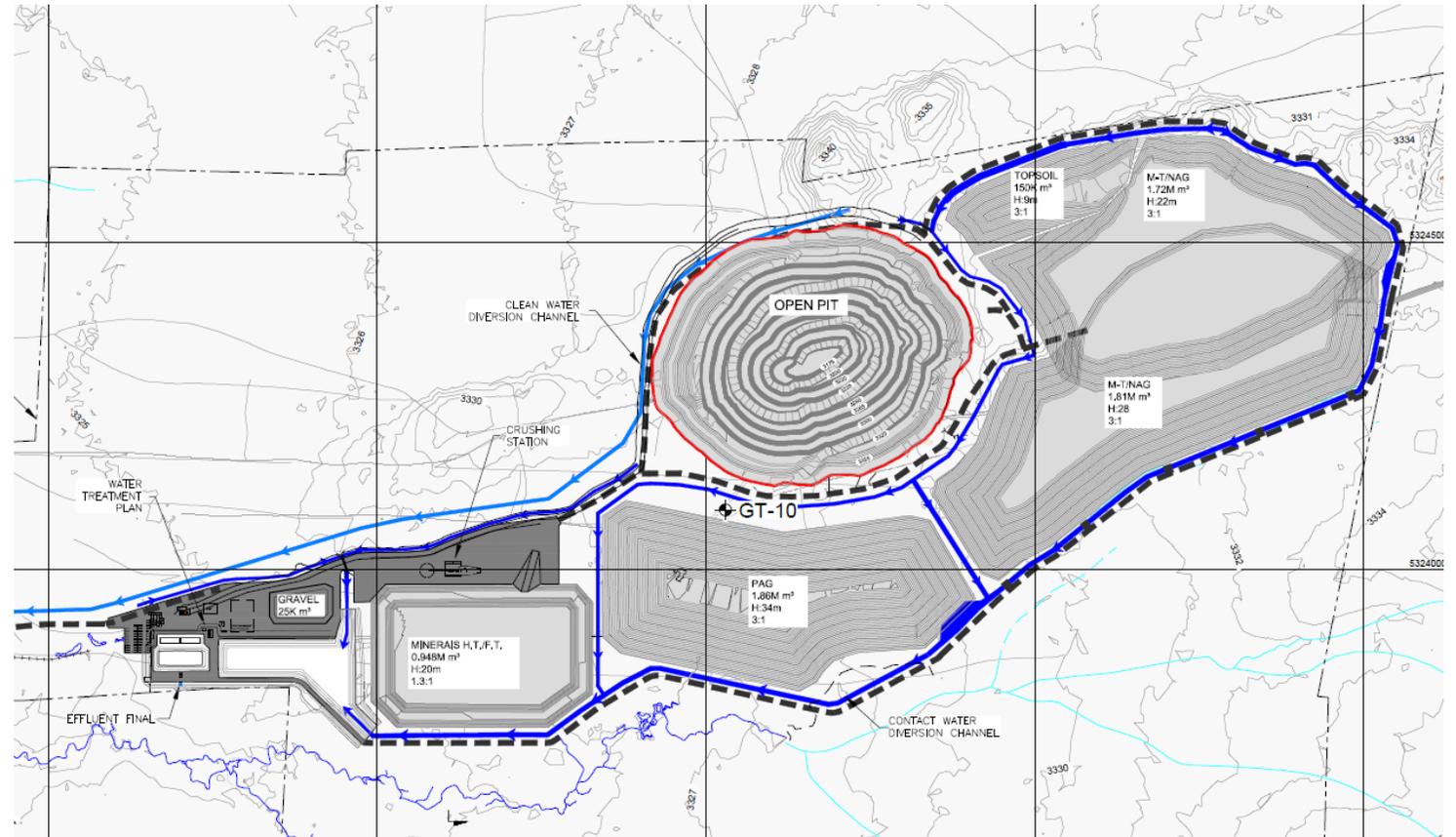
DESCRIPTION DU MILIEUX

- Localisation du site
- Utilisation antérieure
(est-ce qu'il y a eu d'autres activités industrielles à proximité)
- Description du milieu physique avant projet;
 - géologie,
 - hydrographies,
 - eaux souterraines,
 - air.
- Description du milieu biologique;
 - végétation,
 - faune,
 - herpétofaune,
 - ichtyofaune,
 - avifaune.
- Description du milieu humain;
 - utilisation du territoire,
 - potentiel archéologique,
 - droits ancestraux.



DESCRIPTION DU PROJET

- Bâtiments et infrastructures
 - Garage
 - Réservoir pétrolier
 - Bâtiment de service
 - Concasseur
 - Chemins internes
- Gestion des aires d'accumulation
 - Halde de minerai
 - Halde de stérile potentiellement générateur d'acide
 - Halde de stérile non générateur d'acide
- Gestion des eaux
 - Bassins
 - Fossés
 - Fosse



Géologie et minéralogie

- Caractéristiques géochimiques des stériles et du minéral
- Caractéristiques géochimiques des résidus



PROJET
AKASABA OUEST



Ces analyses sont la base du projet

Il permet d'évaluer les quantités de stériles qui seront mis en halde.

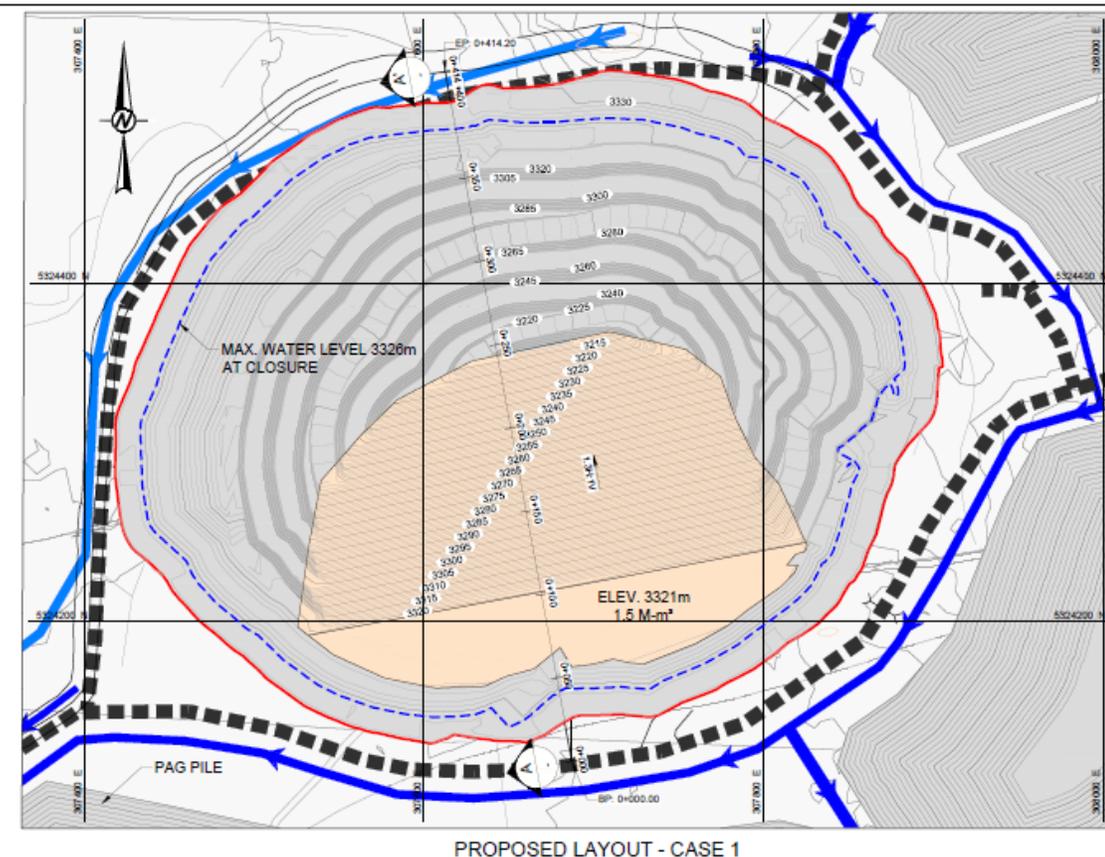
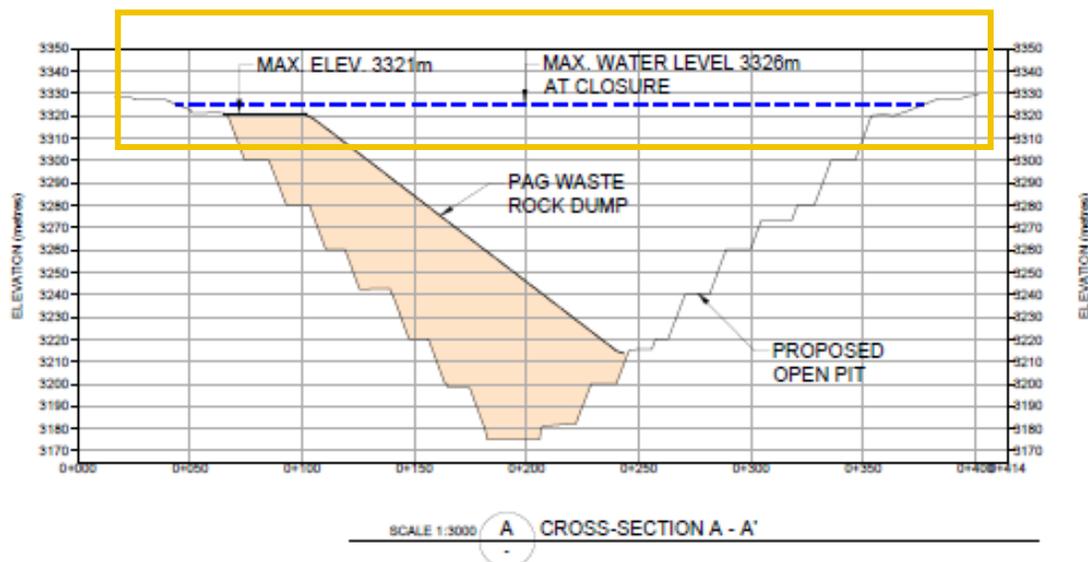
Par conséquent, les systèmes de gestion des eaux qui doit être mis en place par rapport à la collecte des eaux de contactes.

Ces analyses géochimiques déterminent aussi les résidus qui seront générés à la suite des traitements du minerai.

La collecte des analyses c'est fait avant projet et continue durant celui-ci afin de validé les modélisations.

RETOUR DES STÉRILES DANS LA FOSSE

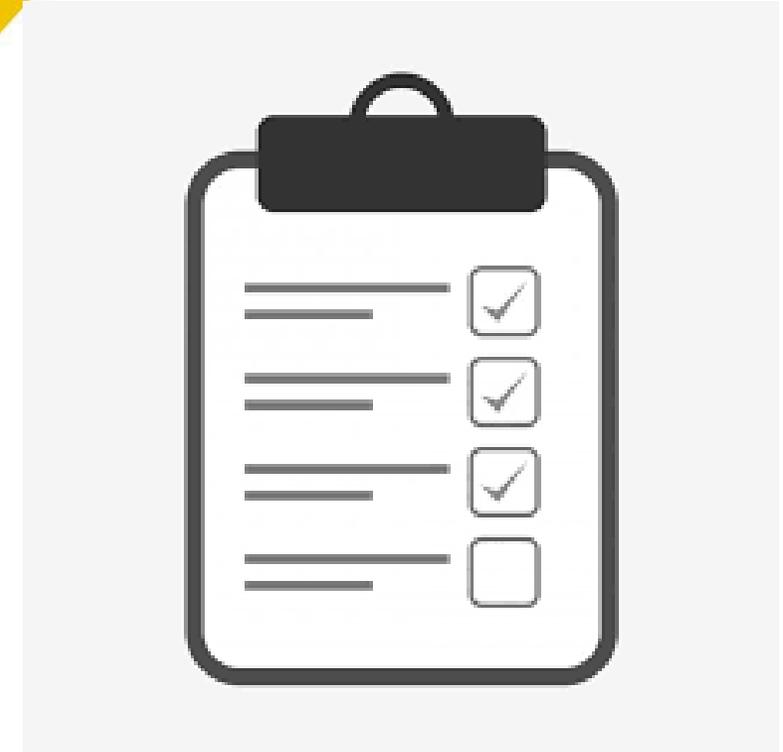
Le nouveau plan de restauration comprendra le retour des stériles potentiellement générateur d'acide dans la fosse



Les stériles seront remis dans la fosse 5 mètres en dessous du retour du niveau d'eau de la nappe phréatique.

Petite rappel:
Le système non oxygéné qu'offre l'ennoiement des stériles permet d'arrêter les réactions chimiques causant la génération acide.

Programme de contrôle et de suivi post restauration



PROJET
AKASABA OUEST

Un programme de suivi de la restauration sera développé et inclura entre autres:

- Le ou les objectifs poursuivis
- La méthodologie, la durée et la fréquence des suivis
- Les indicateurs de performance qui permettront d'évaluer le succès de la restauration
 - suivi agronomique de la végétation mise en place
 - suivi de l'eau souterraine
 - suivi de la halde NPGA
 - Suivi des bassins en tant que milieux humides
- Les mesures supplémentaires qui pourraient être mises en œuvre advenant la non-atteinte des indicateurs de performance

Le suivi agronomique durant la période post-restauration se poursuivra durant un minimum de 15 ans sous forme d'inspections annuelles.

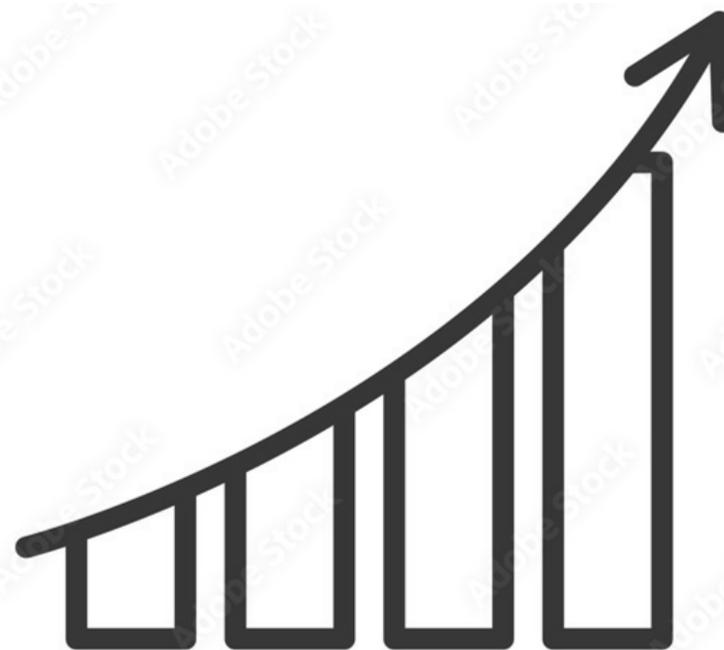
Le suivi des eaux de surfaces et souterraines durant la période post-restauration se poursuivra durant un minimum de 10 ans.

À la suite du délai de 15 ans, une demande de cesser ce suivi pourra être effectuée auprès du MERN.

Restauration progressive



PROJET
AKASABA OUEST



PROGRAMME DE SUIVI – RESTAURATION PROGRESSIVE

Étant donné la courte durée du projet minier Akasaba Ouest, soit 4 années de production, il est peu probable qu'une revégétation progressive du site soit effectuée.

Les espèces d'arbre préconisées seront le pin et l'épinette pour favoriser la création d'habitat du Caribou.

L'aire d'entreposage des dépôts meubles inorganiques fera possiblement l'objet d'une restauration progressive visant à stabiliser ses pentes et contrôler l'érosion, notamment par l'ensemencement avec des essences végétales appropriées ou enrochement de certaines parties.

Une partie des dépôts meubles servira potentiellement pour le recouvrement de l'empilement des roches stériles NPGA.

Les bassins de sédimentation et de polissage seront aménagés en milieux humides à la fin des opérations pour donner suite au plan de compensation des milieux humides et hydriques.

- Rapport annuel au ministère de l'environnement :

Advenant la réalisation de travaux de restauration progressive, un rapport annuel sera rédigé et résumera les travaux de restauration réalisés, les résultats des différents suivis et la description des mesures correctives s'il y a lieu.

- Présentation des résultats au comité de suivi
- Annuellement
- Résumé des résultats
- Discussions et commentaires



PROJET
AKASABA OUEST

Question?

abitibi.agnicoeagle.com

Relations avec la communauté:
819-874-7822 poste 4103224
relations.goldex@agnicoeagle.com

 @AgnicoGoldex

Validation du rapport d'activités 2022



PROJET
AKASABA OUEST



3 RENCONTRES DU COMITÉ DE SUIVI

RENCONTRE n° 8 - 8 août 2022

- Présentation du projet Akasaba Ouest, échéanciers des travaux, mécanismes de communication, plan des rencontres 2022

RENCONTRE n° 9 - 20 septembre 2022

- Mise à jour sur le projet, programmes de suivis (gestion de l'eau et habitat du poisson) et prochaines étapes

RENCONTRE n° 10 - 28 novembre 2022

- Mise à jour sur le projet, programmes de suivis (eaux souterraines et tourbières) et planification 2023 du comité

RENCONTRE CITOYENNE - 11 août 2022 – 16 personnes

- Présentation du projet et moment de continuer le dialogue :
 - Sujets d'intérêt déterminés : eau, gestion des poussières et qualité de l'air, faune/flore, travaux en cours et retombées socio-économiques
 - Préoccupations soulevées : bruit, vibrations et leurs répercussions, perte de valeur des propriétés riveraines, ...
 - Mode de communication validé
- Recommandations : entretien et la sécurité du chemin Manitou, ainsi que sur la gestion du bruit perceptible pour les villégiateurs du secteur.

CONTRIBUTIONS DU COMITÉ

- **Relations avec le milieu**
 - Communications suffisantes, ouvertes, adaptées au milieu et partagées
 - Agnico Eagle: mise en place de moyens afin de bonifier les relations avec le milieu, tel l'intégration du site internet du projet à celui de la compagnie et liste de diffusion par messagerie texte.
- **Environnement et gestion environnementale**
 - Nuisances et craintes liées aux opérations, tel que la question du bruit ou la qualité de l'eau des puits

THÈMES SUGGÉRÉS POUR 2023

- Tous les membres ont démontré leur intérêt à poursuivre leur implication et à discuter des sujets suivants:
 - La faune et biodiversité
 - la restauration
 - résultats des programmes de suivis
 - impacts socio-économiques du projet.

CANEVAS DU BILAN ANNUEL – À VALIDER

1. Introduction
2. Les rencontres du comité
 - 2.1 Calendrier des rencontres
 - 2.2 Composition
 - 2.3 Les thèmes d'intérêt abordés
3. Contribution du comité et impacts positifs sur les activités
4. Évaluation du comité par les membres
5. Perspectives 2023

Planification 2023 du comité



PROJET
AKASABA OUEST



PROPOSITION DU CALENDRIER 2023

Selon sondage et calendrier Akasaba

- Rencontre 11 – Plan de restauration
- Rencontre 12 – Retour sur l'atelier café-rencontre
- Rencontre 13 – Faune et biodiversité
- Rencontre 14 – Impacts socio-économiques du projet

À noter que les résultats des programmes de suivis seront présentés au fur et à mesure de l'obtention de résultats.

Prochaine rencontre



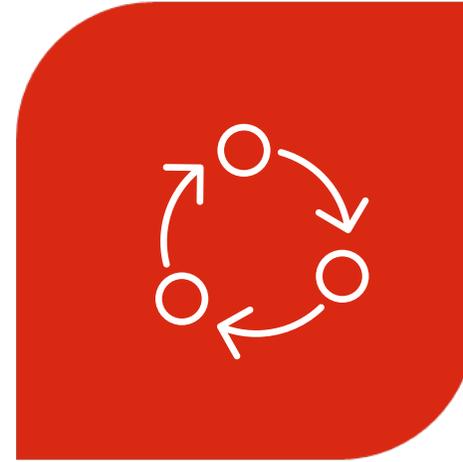
PROJET
AKASABA OUEST



PROCHAINES RENCONTRES



**INVITATION AU CAFÉ
CITOYEN D'AVRIL 2023**



**PROCHAINE
RENCONTRE - JUIN 2023**

Varia et mot de la fin



PROJET
AKASABA OUEST





Merci

abitibi.agnicoeagle.com

Relations avec la communauté:
819-874-7822 poste 4103224
relations.goldex@agnicoeagle.com

 @AgnicoGoldex



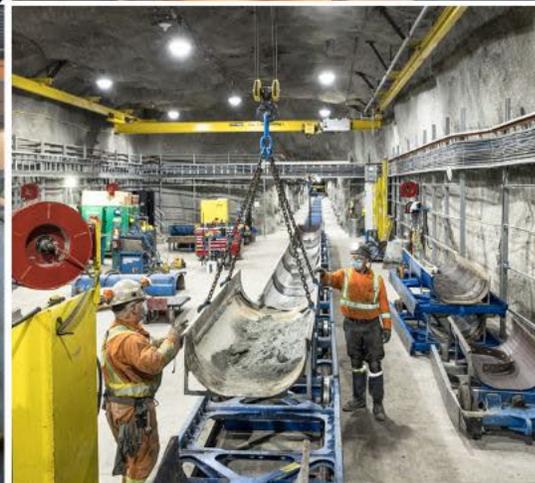
PROJET
AKASABA OUEST

Communauté de suivi Akasaba Ouest

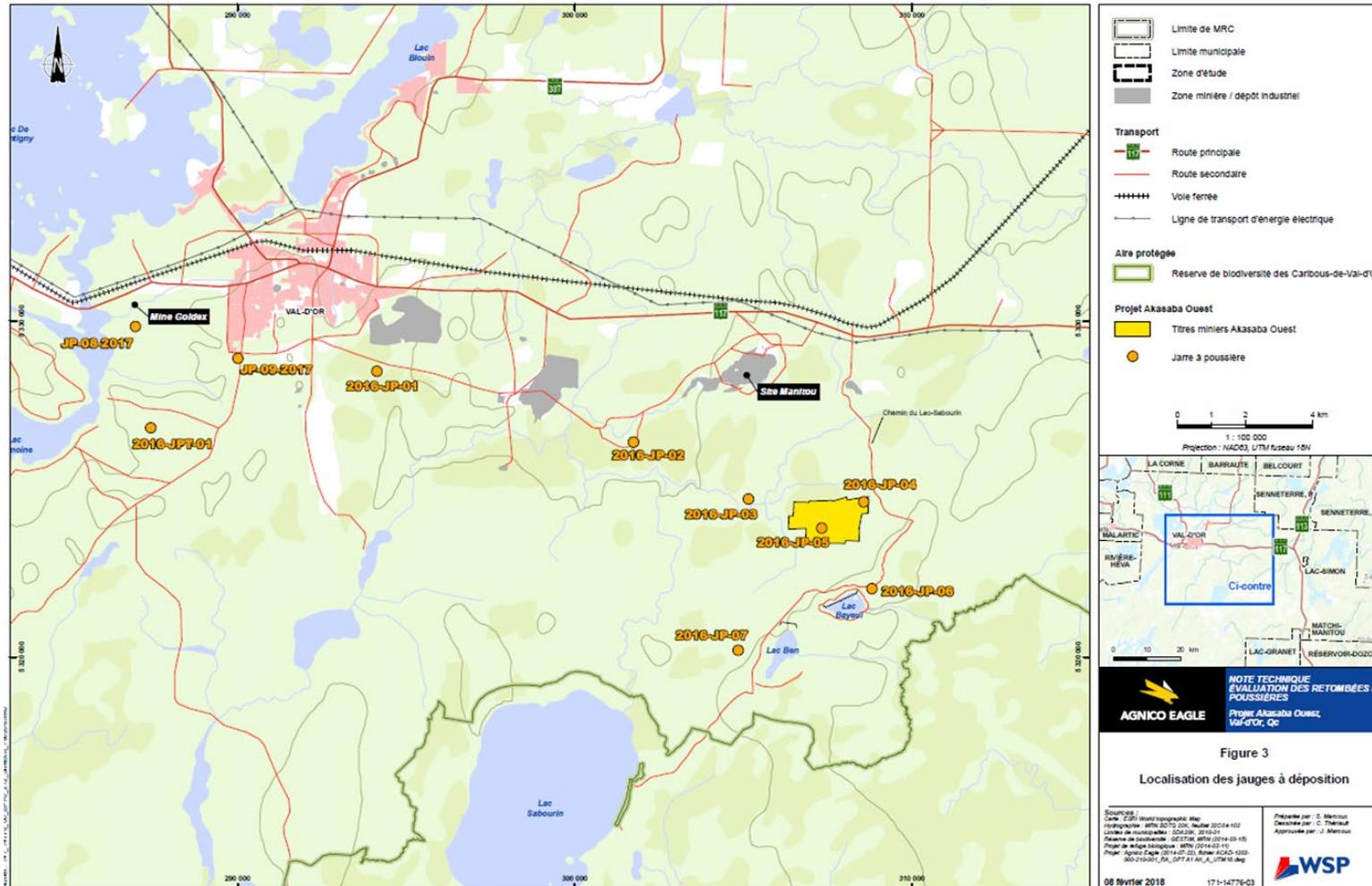
Rappel programmes de suivi



PROJET
AKASABA OUEST



SUIVI QUALITÉ DE L'AIR – RETOMBÉES DES À POUSSIÈRES



Jarres à poussières :

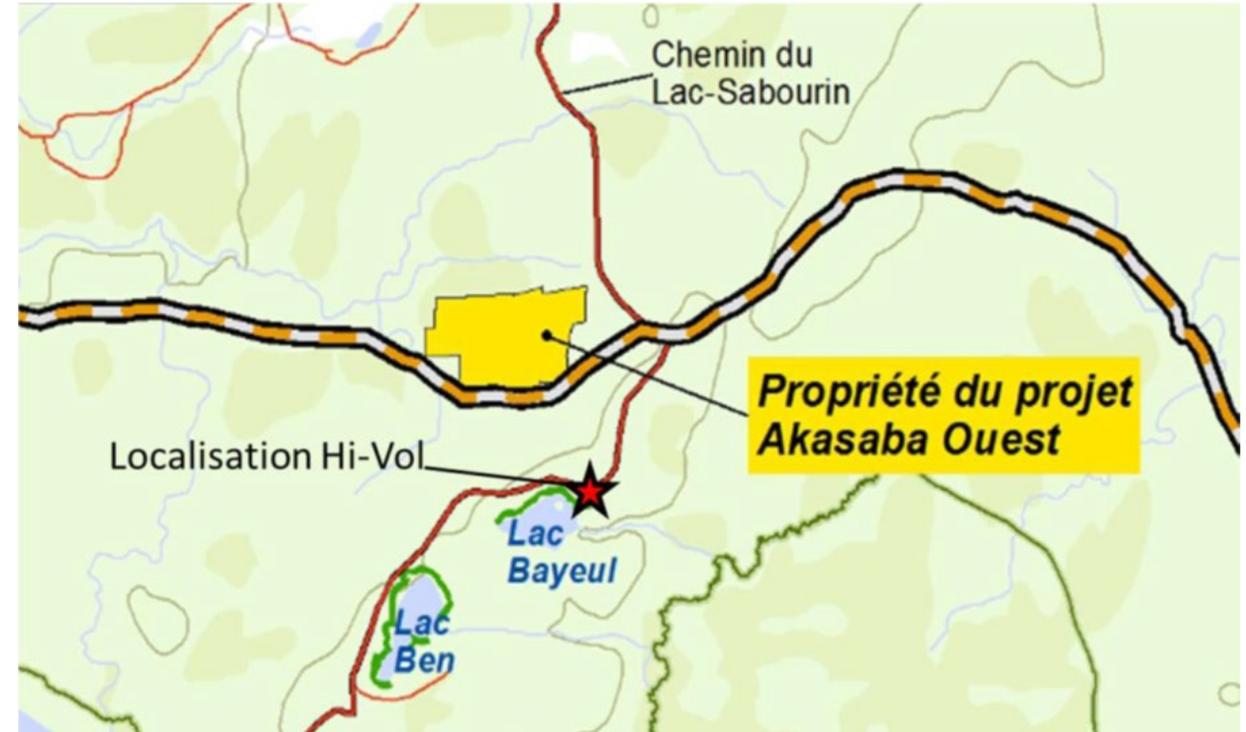
- Permettent le suivi des retombées de poussières
- Suivi des matières particulaires
- Mesure en continue (24hr/24hr)
- Mesure mensuelle
- Mai à octobre



SUIVI QUALITÉ DE L'AIR – EN CONTINU

Hi-Vol :

- Appareil permettant le suivi de la qualité de l'air ambiant
- Suivi des matières particulaires
- Mesure en continue (24hr/24hr)
- Mesure sur 6 jours
- En fonction depuis septembre 2022



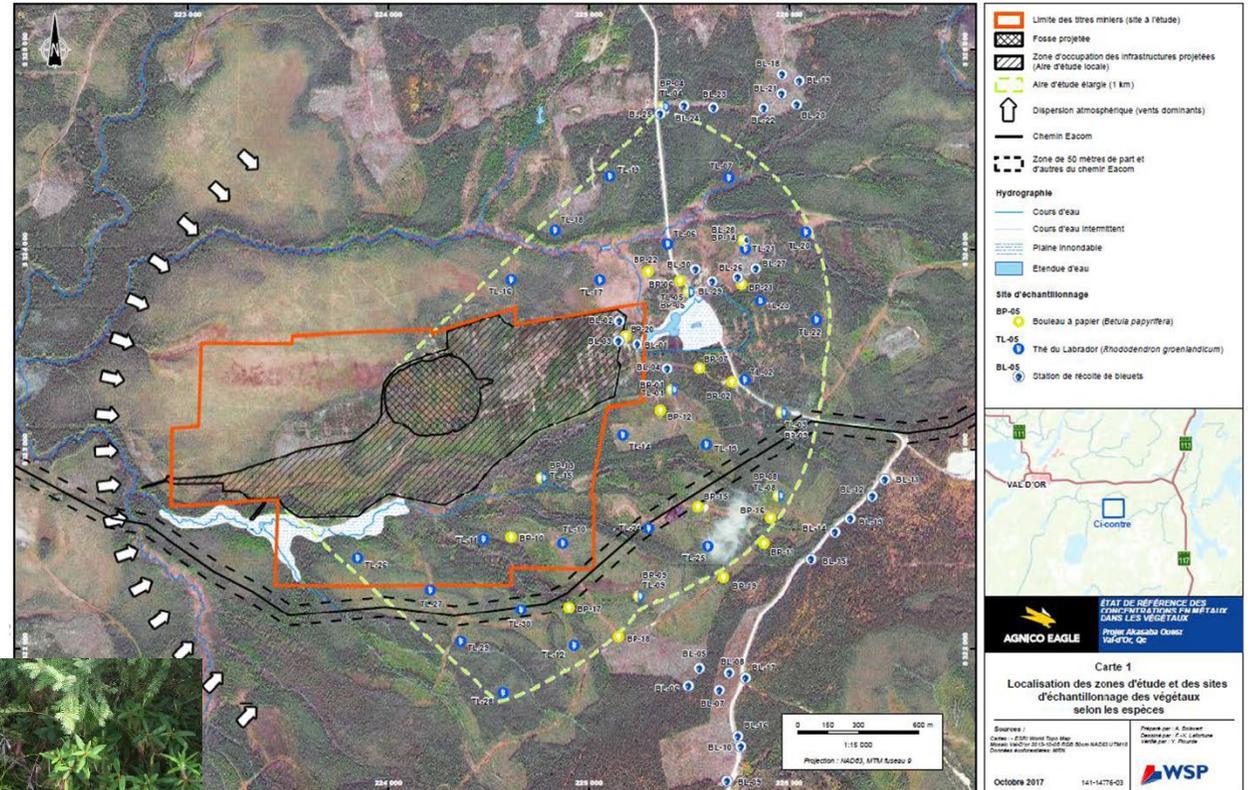
SUIVI QUALITÉ DE L'AIR – MÉTAUX DANS LES VÉGÉTAUX

Végétaux échantillonnés entre 2016 et 2018 pour quantifier le niveau de contamination à l'état de référence :

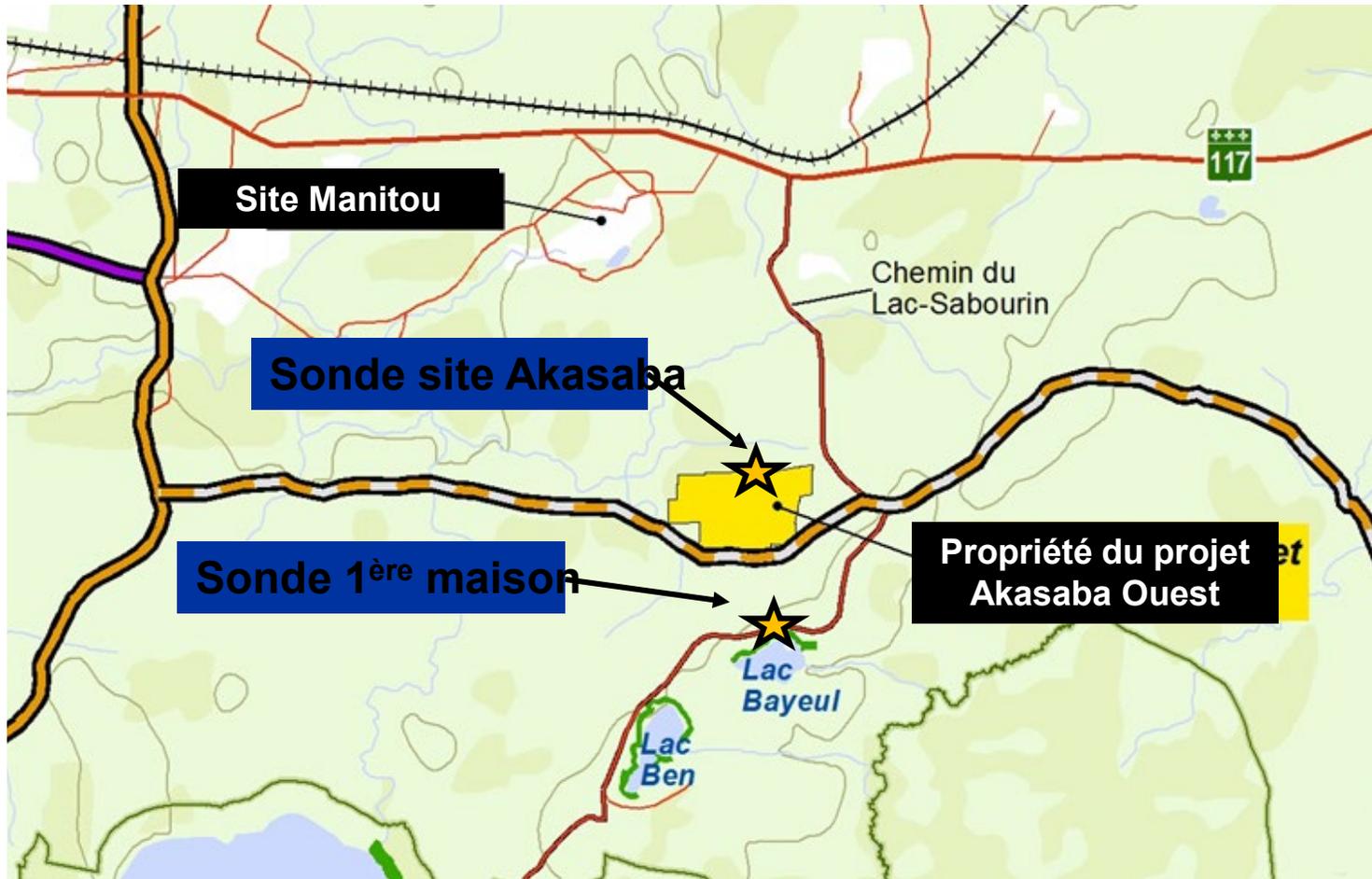
- Bouleau à papier (200 gr par station);
- Thé du labrador (200 gr par station);
- Bleuets (50 gr par station).

Fréquence et suivi

- Annuellement en août-septembre
- Débute à la première année (construction) :
 - Échantillonnage fait en août 2022 (avant construction)



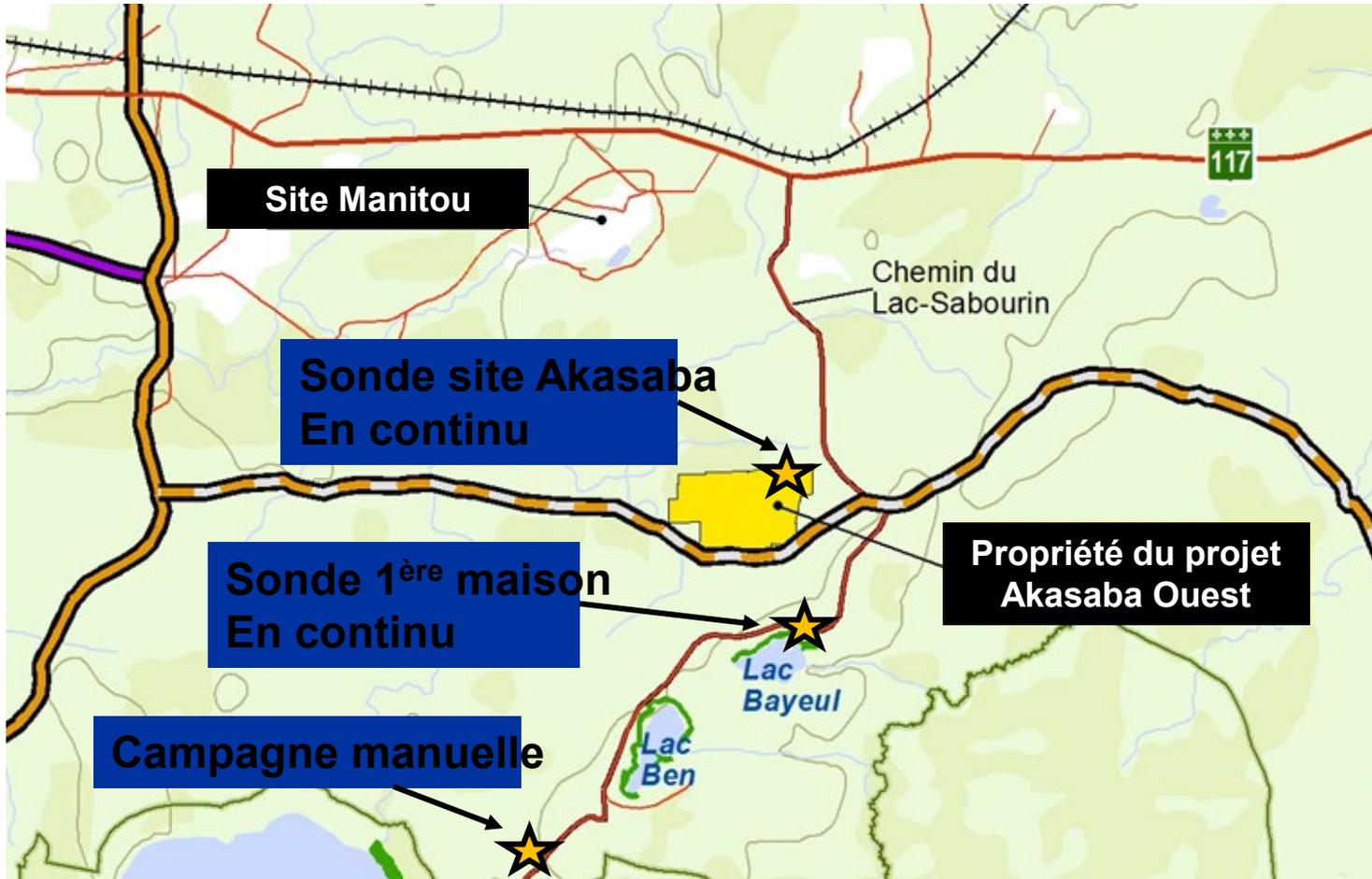
SUIVI DES VIBRATIONS



Sismographes :

- Appareil permettant le suivi des vibrations
- 2 appareils : 1^{ère} maison au lac Bayeul et au site Akasaba Ouest
- En fonction pour les phases de construction et opération
- Mesure tous les sautages
- En fonction depuis l'automne 2022

SUIVI SONORE



Campagne :

- sera réalisée durant toute la durée des phases de construction et d'exploitation (5-6 ans)
- Suivi débuté depuis septembre 2022
- deux fois par année durant la période de construction
- 4 mesures par année durant la période d'exploitation.
- une durée minimale de 48 heures incluant une journée de semaine et une journée de fin de semaine.

Note : Des points de suivi supplémentaires seront ajoutés, lorsque le transport de minerai débutera, sur le trajet.



PLAN DE MESURE PARTICULIÈRES POUR LA FAUNE - FAUNE TERRESTRE

- Favoriser la revégétalisation progressive du site, lorsque possible, en priorisant les espèces résineuses;
- Gestion des déchets conforme, de façon à éviter d'attirer la faune sur le site;
- Interdiction de nourrir la faune;
- Tournée hebdomadaire (chemin et site minier) par département environnement afin de relever les indices de présence de la faune, spécialement celle du caribou et de l'engoulevent d'Amérique.
- Augmenter la fréquence des tournées si la présence de caribou est décelée;
- Toute observation d'animaux (chemin et site minier) sera rapportée au département environnement et au besoin, des actions particulières seront mises en place selon la situation.
- Chemin d'accès au chemin forestier Matchi-Manitou, sera construit de façon à conserver le lien hydraulique de chaque côté de la route afin d'éviter l'assèchement des milieux humides qu'il traverse;
- Interdiction pour la machinerie de circuler en dehors des aires de travail;
- Empêcher le transport de sédiments dans le milieu aquatique;



PLAN DE MESURE PARTICULIÈRES POUR LA FAUNE - FAUNE AVIAIRE

- Éviter la période de nidification pour les travaux de déboisement; FAIT
 - Si la période de nidification ne peut pas être évitée → inventaire par un ornithologue et utiliser dans la mesure du possible des méthodes non-intrusives afin d'éviter le dérangement;
 - Si des nids actifs (avec œufs ou oisillons) sont découverts, les travaux seront interrompus et une zone tampon (à déterminer selon l'espèce, en collaboration avec ECCC) sera établie jusqu'à ce que la période de nidification soit terminée;
 - Surveillance des travaux de déboisement et de construction afin d'éviter les prises accessoires de nids ou d'œufs;
- Les travailleurs seront sensibilisés (programme de sensibilisation) à la présence potentielle de nids d'oiseaux migrants, dont ceux des espèces en péril. Une attention particulière sera portée à l'engoulevent d'Amérique;
- Afin de favoriser la création d'habitats propices à la faune aviaire, les surfaces inutilisées et les haldes seront revégétalisées progressivement lorsque possible et à la fin de la vie de la mine;
- Inspection des talus et des gravières pour y détecter des nids d'hirondelles et d'engoulevent d'Amérique et mise en place de mesures de protection
- Surveillance des bassins d'eau sur le site afin de documenter leur utilisation par la sauvagine. Si la présence d'oiseaux est détectée, utiliser un moyen dissuasif efficace pour empêcher l'utilisation des bassins;
- En phase de restauration, effectuer un suivi de la végétation et de la faune aviaire afin de s'assurer que les aires perturbées par le projet redeviennent propices aux espèces en péril qui étaient présentes avant la réalisation des travaux (an 1, 5, 10 et 15 suivant les travaux de restauration);
- Documentation de toute observation ou action prise dans le cadre de ce plan de gestion.



Moucherolle à côté olive

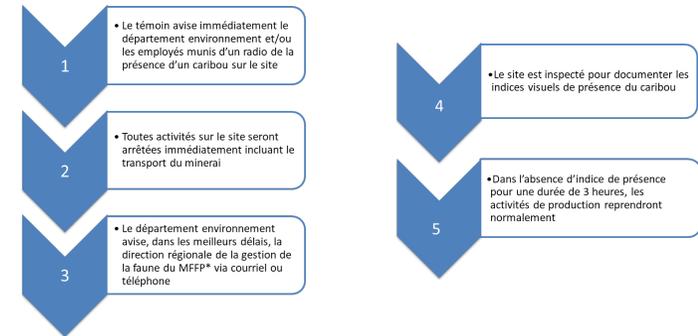


Engoulevent d'Amérique

PLAN DE MESURE PARTICULIÈRES POUR LA FAUNE - CARIBOU

Afin de réduire les risques de collision, MAE propose les mesures suivantes :

- Des panneaux de signalisation routière (minimum 2), indiquant la présence potentielle de caribou et le risque de collision routière, seront installés dans chaque direction sur le tronçon de chemin accédant au chemin forestier Matchi-Manitou et à l'intersection du chemin forestier #EE4000 (minimum 2) afin d'appeler tous les utilisateurs à la prudence; FAIT
- 2 procédures reliées à la présence de caribous sur le site du projet ou sur la route de transport de minerai



Afin d'atténuer l'impact relié à la perte d'habitats potentiels pour le caribou, d'autres mesures ont été proposées :

- En phase fermeture, reboiser le site avec des essences résineuses de façon à recréer des conditions d'habitat propice au caribou forestier;
- Le tronçon de chemin, permettant l'accès à la route forestière Matchi-Manitou sera fermé, scarifié et revégétalisé avec des essences résineuses à la fin des activités de suivi environnemental (sous réserve de l'obtention des autorisations requises);
- Contribuer/participer à la mise en œuvre du plan de rétablissement du caribou forestier de Val-d'Or selon les priorités et les besoins du comité responsable.

CARIBOU – PLAN DE COMPENSATION

Le caribou forestier a été désigné vulnérable au Québec en vertu de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* et est désigné menacé au Canada en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*.

Compensation pour la perte de l'habitat

- Création de 876 ha d'habitat du caribou :
 - Correspond à 8 à 18 km de fermeture et reboisement de chemins.

Note : la fermeture et le reboisement de 1 km de chemin, avec sa zone d'influence de 500 m de part et d'autre, représentent un gain d'habitat de 100 ha si aucune perturbation permanente.

Compensation non liée à l'habitat déterminée avec Environnement Canada et le MFFP

- Fermeture de 9 km de chemins;
- Participation financière pour supporter les actions du MFFP et de Lac Simon.

